

Dr. Mohammed Hadjadj-Aoul
Université de Tlemcen



Synergies Algérie n° 5 - 2009 pp. 243-250

Résumé : *En matière de fables, les sources de La Fontaine ont été aussi diverses que variées. Deux grands pôles cependant retiennent l'attention du comparatiste ; il s'agit de la double source antique occidentale et orientale, en l'occurrence le Grec Esope et l'Indou Bidpay.*

Bien qu'elles aient agité sur lui parallèlement et à part égale, il reste que la source indoue demeure moins claire et moins bien expliquée tant dans les développements qu'a connus le texte qu'à travers les dédales méandriques parcourus en une vingtaine de siècles.

Tâcher de rendre plus claires les voies empruntées par la fable orientale a été notre souci majeur dans cet exposé.

Mots-Clés : *Fable - Jean de La fontaine- Bidpay - Esope.*

Abstract: *The sources of Jean de La Fontaine fables were diverse and varied. Two major centers, retained however the attention of comparative literature: the double antique Western and Eastern sources, and more exactly the Greek Esope and Hindu Bidpay.*

Although their influence were the same and equal, it is the Hindu source that remained less clear and less explained regarding the developments in the text through more than two decades. Our paper tries to clarify the routes token by the Eastern fable.

Keywords: *Fable - Jean de La fontaine - Bidpay- Esope.*

المخلص: كانت منابع الأسطورة عند جان دو لافينيان متنوعة والمختلفة ولكن هناك مركزين رئيسيين الفتنا اهتمام علماء الأدب المقارن و هما المصدران العتيقان الغربي والشرقي، المتمثلان في اليوناني ايزوب والهندي بديباي. على الرغم من أن تأثيرهما كان متساويا الا أن المصدر الهندي لا يزال أقل وضوحا وأقل شرحا في ما يخص التطورات اللامتناهية للنص أثناء العشرين قرن الماضية لقد حاولنا من خلال هذا المقال توضيح مسارات الأسطورة الشرقية.

الكلمات المفتاحية: الأسطورة، جان دو لافينيان، ايزوب، بديباي.

Introduction

On ne peut jeter un regard explorateur sur les recueils de fables qui se sont succédé tant en Occident qu'en Orient, sans être convaincu qu'ils se rapportent à l'un ou à l'autre des modèles anciens, les fables grecques d'Esope celles hindoues de Bidpay.

Si l'on revendique au départ une origine divine pour l'apologue¹, c'est-à-dire la fable², si l'on pare le fabuliste de toute sagesse humaine, la fable est, par essence, universelle. Elle traite du monde en général et s'adresse à l'humanité tout entière. Il est établi que la fable consiste en un petit récit, parfois fantastique, le plus souvent en vers, qui illustre une moralité en faisant parler des personnages imaginaires : animaux, objets, plantes, forces de la nature et qui veut instruire en amusant. Mais si le récit permet de séduire et de divertir, le but de l'apologue est d'instruire.

Le genre de la fable, qui remonte à la plus haute antiquité, est un des genres privilégiés qui ont longuement vécu et envahi la littérature, en tout temps et en tout lieu tout comme l'épopée ou mieux encore, le théâtre et la poésie lyrique. Aucune civilisation ancienne n'a ignoré semble-t-il ce genre dont la forme littéraire ne s'élabora que bien tardivement. Voie indispensable pour la propagation de la morale, de la langue et de la culture, la fable a rempli sa haute mission à travers les âges. Elle est naturellement fiction, invention, voire mensonge même, mais un mensonge qui dit la vérité.

C'est à Jean de La Fontaine (1621-1695) que revient l'honneur d'avoir rehaussé la fable, qui trouvera en lui un maître incontesté, l'élevant au rang d'un genre littéraire poétique qui aura un succès retentissant. En insistant sur le cadre de l'action, en dépeignant ses personnages avec minutie, La Fontaine qui a fait de ses fables « une ample comédie aux cent actes divers »³ et qui dira qu'elles « sont un tableau où chacun de nous se trouve dépeint »⁴, est surtout un psychologue et un moraliste satirique qui excelle à peindre les passions et les vices humains sous le couvert des animaux qu'il met en scène. La fable est donc naturellement fiction, invention, voire mensonge même, mais un « mensonge » qui dit la vérité.

L'auteur fut dès le début considéré « comme l'Esope et le Phèdre français »⁵ malgré la trop grande modestie qu'il étala dans son recueil:

Si mon œuvre n'est pas assez bon modèle,
J'ai du moins ouvert le chemin.⁶

Les sources en général

Aucun des sujets traités dans ses fables n'a été inventé par La Fontaine dont les sources sont aussi nombreuses que diverses : Esope, Phèdre ⁷ et leurs successeurs lui ont fourni les sujets de la plupart de ses compositions. Aussi, le fabuliste français a-t-il emprunté généralement ses sujets et parfois même ses expressions, sans parler des titres, à des fabulistes antiques et modernes ⁸. Ce qui explique la diversité de ses sources.

Mais c'est dans la culture antique gréco-latine que La Fontaine a, dans un premier temps, puisé ses fables. Tout d'abord chez Esope le Phrygien, le légendaire poète grec et auteur de plus de 500 fables, variantes comprises, et qui fut son maître-inspirateur. Ses fables sèches mais appréciées, datent du VI^{ème} siècle av. J.-C. et seront remises en vers par Babrius ⁹.

« Je chante les héros dont Esope est le père » dit La Fontaine dans sa dédicace ¹⁰. Mais ce qu'il faut souligner d'emblée, c'est que parallèlement à son art et à son adresse, le poète français a fait preuve d'une grande originalité car son imitation « n' [était] pas un esclavage » comme il le disait lui-même¹¹. En effet La Fontaine ne copie pas, il ne traduit pas non plus au sens strict ; ce qu'il entreprend, c'est d'actualiser le sujet en le présentant sous l'apparence d'un texte contemporain. Chez La Fontaine, chaque fable est toujours une complète réécriture.

C'est ensuite à Rome, au I^{er} siècle après J.-C., que Livius Phaedrus, plus connu sous le nom de Phèdre, composa un recueil encore célèbre aujourd'hui et où le récit prend un certain développement. Mais si le duo Esope-Phèdre est bien connu pour avoir servi de modèle, la fameuse fable fine latine continuera à exister avec Horace (65-08 av. J.-C.), Hyginus (65 av.-17 après J.-C.) et Avianus (IV siècle après J.-C.).

Quant au Moyen âge, où les fables d'Esope seront traduites en langue vulgaire, ce fut l'avènement de l'Ysopet ou la fable médiévale. Le plus célèbre recueil fut celui de Marie de France (XII siècle), mais le Moyen âge offrit aussi de nombreuses fables fort originales à travers *Le Roman de Renart* et sous forme de fabliaux ¹².

Au XVI^e siècle, l'apologue continue de plaire dans les contes de Marguerite de Navarre, Rabelais, Bonaventure des Périers pour ne citer que les plus importants. A l'étranger c'est l'italien Laurent Abstenius qui s'imposera.

Après sa mort, La Fontaine deviendra le modèle de perfection, et c'est avec lui qu'on rivalisera désormais, sans beaucoup de succès, de toute évidence. En effet, si lui a généralement pu éclipser les fabulistes qui l'ont précédé, jamais il ne sera égalé par ses nombreux successeurs et émules. Viendront après lui des fabulistes de renom, qu'il faut signaler, comme l'Anglais John Gay et ses fables satiriques (1726), l'Allemand Lessing (1759), le Russe Krylov (1809-1816), et bien d'autres.

Les sources orientales

Mais outre les fables de l'Antiquité gréco-latine, celles de l'époque médiévale dont il n'est pas dit que La Fontaine ne s'en soit pas inspiré et outre les auteurs modernes de la Renaissance, la fable de La Fontaine compte d'autres sources et d'autres ancêtres.

La littérature didactique des fables orientales trouva sa place en Occident aux côtés de la littérature divertissante des *Mille et une Nuits*. Elle y bénéficia d'un prestige égal. Si pour les dernières le succès et la fortune sont à attribuer aussi bien aux féeries de l'exotisme oriental qu'au talent de Galland ¹³, son

traducteur, pour les premières¹⁴, le succès en revient à cette si précieuse sagesse orientale.

A l'inverse des fables sèches et inanimées d'Esopé, La Fontaine trouva en Bidpay un modèle plus intéressant :

« La Fontaine s'enthousiasma pour le sage Pilpay ^[15] au point d'en oublier Esopé et il est certain que cette nouvelle source d'inspiration eut son influence dans l'évolution de sa conception de la fable», explique-t-on encore ¹⁶.

Ainsi La Fontaine reste tributaire pour une partie au moins de ses fables, plus exactement celles de son second recueil, de la fable orientale. Aussi note-t-il dans son *Avertissement* ¹⁷ s'être inspiré des modèles ésopiques pour les six premiers livres de ses Fables et de ceux de Bidpay pour les six derniers. Dans cet avertissement, La Fontaine prévient son lecteur que celui-ci trouvera à ses nouvelles fables, celles du second recueil, « un air et un tour un peu différent de celui [qu'il a] donné aux premiers ». ¹⁸

Ce sont donc « d'autres enrichissements » ¹⁹ recherchés qui constitueront tout ce qu'il devra au fabuliste indien. Cependant, comme il est facile de le constater, la source orientale va acquérir une dimension multiple car au delà du texte de Bidpay, ce sont des recueils traduits, adaptés et remaniés qui vont prendre le relais. Pour La Fontaine, ce seront diverses sources mais un seul texte de fond.

Kalila et Dimna

Le livre de Kalila et Dimna fait partie du patrimoine universel. Il y occupe une place de choix. A cet effet, s'y sont conjugués à la fois la sagesse indoue, l'effort perse, la langue arabe et, beaucoup plus tard, la modernisation ou actualisation française.

La traduction d'Ibn al-Moqaffa, faite sur une version pehlevie, elle-même traduite d'après le texte original, représente nécessairement une des plus anciennes recensions de l'ouvrage indien. Présentées sous leur manteau arabe, les fables de Kalila et Dimna semblent réécrites à un point tel qu'André Miquel donna une traduction française dans laquelle le nom d'Ibn al-Moqaffa supplanta celui de Bidpay en guise d'auteur.

De cet ouvrage, d'étonnantes métamorphoses et diverses destinées sont à signaler, grâce à l'immense influence qu'il a exercée sur le genre de l'apologue parmi les modernes. Kalila et Dimna connaîtra ainsi toutes sortes de traductions, d'imitations et d'amplifications. Que dire à présent de son passé, de ses origines et de ses ancêtres ?

A l'origine de Kalila et Dimna

De savantes recherches ont établi que *Kalila et Dimna* « avait pour type primitif un autre livre composé dans l'Inde à une époque très ancienne »²⁰. Ce célèbre recueil de fables indiennes remonte au **Pantcha-Tantra** que Burzoe traduisit

en moyen persan, sur les recommandations du roi Sassanide de Perse Chosroes Anusharwân au VI^e siècle et que le talentueux littérateur arabe d'origine perse Abd'Allah Ibn al-Moqaffa mit en arabe d'après la version pehlévie deux siècles plus tard environ, au VIII^e siècle, le sous le titre de *Kalila wa Dimna*, du nom de deux chacals, héros des fables.

Mais il est capital de remonter à l'histoire de ce fameux ouvrage du Pantcha-Tantra dont la version arabe d'Ibn al-Moqaffa constitue « le chaînon capital dans sa migration vers l'Occident »²¹.

Les fables de Bidpay portant le titre de *Pantcha-Tantra* et signifiant les Cinq Livres sacrés ou encore les Cinq recueils d'aventures, ont été écrites en langue sanscrite pour un des princes régnants vers l'époque d'Alexandre le Grand. Jouissant d'une réputation de grand sage, Bidpay « entreprit de ramener à des sentiments de justice et d'humanité un roi indien nommé Dabchélîm, que l'orgueil de la domination avait égaré »²². On n'osait parler aux princes d'Orient de leurs défauts, explique-t-on dans le Dictionnaire universel (1690), que « sous le voile de quelques fables, comme on apprend par celles de Pilpay l'Indien »²³.

D'un autre côté, l'une des conjectures est que Pantcha-Tantra a donné naissance à un autre recueil plus moderne peut-être, mais tout aussi fort ancien, également écrit en sanscrit et qui a pour titre *Hitoupadesa* ; même si l'on pense que l'antériorité du premier sur le second n'est pas certaine²⁴. Or, selon Walckenaer « une comparaison exacte et savante avait démontré que l'ouvrage de Calila et Dimna avait été traduit ou composé d'après le Pantcha-Tantra et non pas d'après l'Hitoupadesa »²⁵.

De même qu'il existe, outre l'*Homayou-Namèh* qui est une autre traduction ancienne, et toujours en langue sanscrite, un autre recueil plutôt abrégé et qui semble plus proche et plus fidèle au Pantcha-Tantra. Il s'agit du *Cat'hamaitanidhi*, intitulé également *Le trésor du nectar des contes*, composé par Ananta-Bhatta, brame de la branche de Cowwa et fils de Nayadeva-Bhatta.

Citons également les fables mises sous le nom de *Lockmân*, tout aussi célèbres que les autres et qui, « toutes très courtes, et sans aucune liaison entre elles, comme le pense Walckenaer, sont évidemment une imitation et quelquefois une simple traduction de celles dont Esope passe pour être l'auteur »²⁶.

Quelle que soit au reste la version originale de cet ouvrage, il acquit en Orient une célébrité telle qu'au VI^e siècle, le souverain sassanide Chosroès dépêcha son propre médecin Burzoe en Inde, qui se le procura et le traduisit en pehlévi, la langue perse ancienne.

En définitive, et étant donné la double et fâcheuse disparition du texte original hindou et celle de la version perse de Burzoe, il faut dire que la version arabe de Kalila et Dimna peut être considérée « comme la source de tous les développements ultérieurs du recueil »²⁷.

Les traductions de Kalila et Dimna

Nombreuses ont été les pénétrations de ces traductions en Europe. Le livre de Kalila et Dimna fut traduit en grec dès le XI^e siècle par Siméon Seth et en hébreu par le rabbin Joël. La version de Seth sera traduite en latin par P. Possin. En Espagne il est à relever la traduction, directement de l'arabe, en langue castillane vers 1251 sur l'ordre du roi Alphonse X le Sage. D'où l'intérêt et l'importance historique des échanges culturels et littéraires qui ne cessaient de s'effectuer dans l'Espagne du XIII^e siècle, entre le monde arabe et le monde chrétien.

D'autre part, un professeur à Andrinople nommé Ali-Tchelebi, le traduit vers le commencement du IX^e siècle après J.-C. et en langue turque sous le titre *Anwâr-Souhailî*. Il dédia son livre à Solimân I et l'intitula : *le Livre impérial*. C'est aussi cette version de *Kalila et Dimna* qui sera mise en vers par divers poètes et auteurs arabes, à titre d'exemple le recueil de Abdel Moumen Ibn Hassan, intitulé *Les Perles des sept sages préceptes ou Fables des Indiens et des Persans* et qui se compose de neuf mille distiques.

Le livre de *Kalila et Dimna* fut aussi traduit en persan moderne. L'une des plus célèbres versions données en cette langue à partir du texte arabe fut celle d'Abou al-Ma âlî Nasr-Allah au XII^e siècle. Cette traduction libre qui date de 539 de l'Hégire environ a été réalisée sous l'instigation et les encouragements du souverain perse Bahramchâh (512-547). Ce qui explique son titre *Calila wa Dimna Bahramchâhî*. Cette traduction renferme seize parties ; si dix de celles-ci remontent à une origine hindoue selon les dires du traducteur dans son introduction, les six parties restantes sont d'origine perse et remontent à des époques antérieures et postérieures à l'Islam.

Cette traduction servira de base à d'autres tentatives dont la plus remarquable par l'action qu'elle va jouer, sera celle de Hosain ben-Alî (surnommé Vaëz, c'est à dire le Prédicateur), Al-Kâchafî. Ce dernier entreprendra de rajeunir la version précédemment, celle de Nasr-Allah, et donna à sa version le titre d'*Anwâr-Souhailî* ou *Les Lumières de l'étoile Canopus*. Cette traduction remaniée date de la fin du XV^e siècle (IX^e s. de l'Hégire). Ni nouvelle ni vraiment personnelle, *Anwâr Souhailî* se présente comme une adaptation libre de celle qui vient de précéder, avec cette particularité d'être appuyée d'un changement du titre initial de Kalîla et Dimna. Le nouveau titre se rapportant au prince Ahmed Souhailî, ministre du sultan, neveu du tristement célèbre Tamerlan. Dans ses *Etudes de littérature comparée*²⁸, Badi Mohammed Djoumou signale également la disparition et le remplacement des préfaces antécédentes, notamment celle d'Ibn al-Mouqaffa ainsi que celle de Nasr-Allah par celle d'al-Kâchafî.

Une autre version persane de Kalîla et Dimna, non moins célèbre, fut traduite par Abou al-Fadl, qui, comme son prédécesseur Al- Kâchifî, crut devoir inventer un nouveau titre et donna à sa version celui de *Eyari-Danisch*, c'est à dire *La Pierre de touche* ou *Le Parangou de la science*. Cependant, comme le pense Walckenaer,

« tous ces romans, toutes ces imitations, toutes ces traductions du livre de Calila, firent naître l'idée de donner plus de développements aux leçons et aux préceptes que l'apologue est destiné à inculquer »²⁹.

Dans leurs préfaces et introductions, tous ces traducteurs ont fait état au lecteur des augmentations ajoutées ou des changements et embellissements effectués.

Toujours est-il qu'en comparant ces différentes versions avec les ouvrages originaux écrits en sanskrit, il devient clair qu'elles ont pour original le Pantcha-Tantra et non l'Hitopadesa.

C'est enfin *Anwâr Souhailî*, la traduction d'al-Kâchifî qui servira plus tard comme texte de base à la première traduction française et libre des fables de Bidpay. Celle-ci sera réalisée en 1644 par David Sahid d'Ispahân et Gilbert Gaulmin sous le titre : *Le Livre des lumières ou la conduite des rois*. Mais cette traduction eut en réalité moins de succès à son apparition qu'un demi siècle plus tard, lorsqu'une seconde édition de cette même traduction se présenta sous une forme nouvelle, celle d'un ouvrage tout nouveau et titré ainsi : *Les Fables de Pilpay, philosophe indien ou la Conduite des roys*³⁰.

Conclusion

Ainsi les fables hindoues passèrent du sanscrit en perse puis chez les Arabes, grands amateurs d'apologues, avant de voir leurs pérégrinations déboucher sur une traduction française au XVII^e siècle. Avant d'aboutir chez La Fontaine, la fable orientale hindoue, grâce à un phénomène d'enchaînements successifs, a connu différentes destinées sous divers cieux. L'habillement n'en fut que plus riche puisque du manteau perse, la fable indoue se para du cafetan arabe pour reprendre le manteau perse une seconde fois, avant de s'exhiber dans l'habit français du XVII^e siècle.

En indiquant ce en quoi il est redevable à ses prédécesseurs³¹, « il est juste, soutient Walckenaer, d'ajouter qu'il ne dut qu'à son jugement exquis ce choix d'idées morales, de préceptes usuels, de pensées justes et profondes exprimées avec tant d'élégance et de concision ».

La Fontaine rehaussa indéniablement les fables de tout bord, tant orientales qu'occidentales. Il le fit si admirablement et à un point tel que ce fut surtout là qu'il se révéla original. Quant au recueil de Kalila et Dimna et par le biais de ses revêtements divers, il constitue en soi une source qui a exercé la plus heureuse influence sur le roi de la fable, Jean de La Fontaine.

Notes

¹ Du grec *apologos* : fable à intention moralisatrice.

² Du latin *fabula*

³ Antoine Furetière (1619 - 1688) dans son *Essai d'un dictionnaire universel*.

⁴ Cf. Préface de ses *Fables*, Librairie Générale Française, Le Livre de Poche, Paris 1972. voir préface de La Fontaine, p. 11

⁵ *Dictionnaire des œuvres*, Laffont-Bompiani, éd.1980, vol. II, pp. 846-847.

⁶ Cf. l'Épilogue de ses « *Fables* », Livre de Poche, Livre XI, p. 326.

⁷ Cf. « *Œuvres de La Fontaine* », par C. A. Walckenaer. Librairie Lefèvre, Paris 1927. Tome I,

p.IX.

⁸ Cf. «Fables » (Avertissement p.170).

⁹ Autre poète grec du 2^e siècle av. J.-C.

¹⁰ «Fables » : A Monseigneur le Dauphin, (poème), p. 15. Cf. Fables (La Fontaine), par Pierre Bornecque, page 11, Collection Profil-Hatier, Paris 1979.

¹¹ Le fabliau étant un court récit en octosyllabes du XIII et XIV siècle, d'inspiration populaire réaliste et satirique mais dont la vocation principale est de faire rire le lecteur.

¹² Antoine Galland (1646-1715).

¹³ C'est à dire les fables.

¹⁴ Le nom du sage hindou s'écrit des deux manières : Pilpay et Bidpay.

¹⁵ « Dictionnaire des œuvres » Vol. II, p. 848.

¹⁶ Avertissement qui sépare les deux parties de ses Fables.

¹⁷ Fables, p. 170.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Cf. Walckenaer, Tome I, p. IXXJ. Voir également le « Livre de Calila et Dimna ou Fables de Bidpay en arabe », précédées d'un Mémoire sur l'origine de ce livre et sur les diverses traductions qui en ont été faites dans l'Orient, par Silvestre de Sacy, Paris 1816.

²⁰ Encyclopédie de l'Islam, tome III, éd Maisonneuve-Larose, 1971, p. 907.

²¹ Cf. Walckenaer, tome I, p. IXXVJ.

²² Ibid.

²³ Ibid.

²⁴ Ibid.

²⁵ Les Fables de Lokman ont été imprimées pour la première fois par Erpenius en 1615.

²⁶ Ibn al- Moqaffa (724-759).

²⁷ Cf. « Dirâsât fî al -adab al mouqârîn », de Badi Mohamed Djoumoua, éd. Dar al-Nahda al- arabiya, Beyrouth 1980, pp. 200-201.

²⁸ Walckenaer, p. CV.

²⁹ Publication chez Florentin et Pierre de Laulne, Paris, 1698.

³⁰ La Fontaine.

³¹ Walckenaer, p. CXXVIIJ.